

a 61054

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

CONFERENCE INTER-REGIONALE
SUR LE PALUDISME POUR LES REGIONS
DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE ET
DE L'EUROPE



WHO/Mal/163-2
3 avril 1956

FRANCAIS SEULEMENT

INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE LUTTE ANTIPALUDIQUE
EN ESPAGNE¹

1. Etat actuel de la lutte antipaludique dans le pays

- 1.1 Population du pays, récemment estimée : 28 986 160
- 1.2 Nombre d'habitants vivant dans les régions impaludées : 8 000 000
- 1.3 Statistiques de morbidité et de mortalité par paludisme pour les derniers quinze ans :

Année	Morbidité	Mortalité
1939	88 506	333
1940	120 487	530
1941	253 259	1 283
1942	276 774	1 781
1943	389 818	1 305
1944	240 969	523
1945	125 659	303
1946	108 462	275
1947	100 245	215
1948	72 527	158
1949	40 624	84
1950	23 069	12
1951	16 586	4
1952	10 781	0
1953	6 624	0

Le paludisme est une maladie à déclaration obligatoire.

¹ Selon rapport soumis le 4 juin 1954 par la Direction générale de la Santé au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

- 1.4 Population totale directement protégée contre le paludisme en 1953 par une quelconque des méthodes de lutte : 3 396 000.
- 1.5 Régions dont la population était directement protégée en 1953 : Estrémadure, Andalousie, région côtière de l'Est.
- 1.6 Données détaillées dans l'Annexe I.
- 1.7 Informations sur l'évaluation des résultats de la campagne :
Les indices spléniques et parasitaires sont tombés à des valeurs très basses pendant ces dernières années. Chaque année, au mois de mars, tous les malades de l'année précédente sont soumis à un traitement prophylactique.
- 1.8 Toutes informations disponibles sur les améliorations d'ordre général qui peuvent avoir résulté de la campagne antipaludique :
La disparition presque totale du paludisme a eu des reflets notables sur la santé publique ainsi que sur les conditions économiques et sociales.

2. Organisation et méthodes du programme actuel, formation du personnel

2.1 Organisation

Les Services centraux antipaludiques sont installés à Madrid. Dans les provinces où le paludisme est endémique, les travaux antipaludiques sont sous la surveillance de la Section du Paludisme de l'Institut provincial de Santé. Il existe actuellement 310 dispensaires. Dans les régions où le paludisme est constamment endémique, on effectue des pulvérisations d'insecticides à effet rémanent (DDT ou HCH).

2.2 Méthodes de la lutte antipaludique

2.2.1 Normalement on utilise les insecticides à effet rémanent. Dans quelques régions on applique aussi des mesures antilarvaires.

2.2.2 Le traitement médicamenteux employé donne les résultats désirés. Les médicaments utilisés sont les suivants : mepracrine, sels de quinine, pamaquine, proguanil, chloroquine.

Ces médicaments sont envoyés de Madrid par l'intermédiaire des Directions provinciales de Santé et sont distribués aux malades par les dispensaires.

2.3 Formation du personnel

Chaque année, des cours spéciaux sont donnés à Madrid et dans les provinces impaludées. Ces cours sont destinés à la formation du personnel et comprennent un enseignement théorique et des travaux pratiques.

3. Plans d'avenir

Aussi longtemps que persiste un paludisme endémique, les dispensaires continueront leur travail, les cours sur le paludisme seront maintenus, et des campagnes de désinsectisation seront entreprises dans les zones où elles sont nécessaires.

Année : 1953

1. Superficie du territoire couvert par la lutte : 120 000 km².
2. Nombre de maisons d'habitation ou autres locaux traités :
 1er cycle : 400 000,
 2ème " : 28 000.
3. Population directement protégée (c'est-à-dire habitant dans les locaux aspergés) : 1 396 000.
4. Population protégée par d'autres méthodes de contrôle : 2 000 000.
5. Nombre de pulvérisations par année : 2.
6. Insecticides et leurs préparations employés : total annuel de la consommation :
 DDT 15 000 kg
 Gammexane 37 000 kg
7. Dose moyenne d'insecticide par mètre carré pour chaque pulvérisation :
 DDT (technique) 1,00 g
 HCH (isomère gamma) 0,075 g
8. Types de pulvérisateurs utilisés ;
 Pulvérisateurs à pression ((2 à 3 atm) et pulvérisateurs à moteur.
9. Tous les immeubles sont-ils traités ?
 Sont traités les maisons d'habitation, les écuries, étables, granges et entrepôts.
10. Superficie moyenne traitée lors de chaque opération, par habitant directement protégé : 25 m².
11. Coût des opérations de pulvérisation
 - 11.1 Coût total par année : Ptas 2 890 000 (US \$73 406).
 - 11.2 Pourcentage de la somme totale, dépensé pour les produits insecticides : 76,4 %.
 - 11.3 Coût annuel par tête de la population directement protégée par les insecticides à effet rémanent : Ptas 2,07 (US \$0,05).

12. Coût éventuel des opérations par d'autres méthodes de lutte contre les anophèles :

12.1 Coût total des opérations par année : 00

12.2 Coût annuel par tête de la population protégée par les méthodes susmentionnées : 00

13. Coût éventuel des opérations de contrôle par la prophylaxie médicamenteuse

13.1 Coût total par année (spécifier les médicaments employés) :
Ptas 70 000 (US \$1 778,00). Atebrine, proguanil, chloroquine.

13.2 Coût par tête et par année de la population ainsi protégée :
Ptas 10,0 (US \$0,25).

14. Commentaires

La régression constante du paludisme a permis la suppression de quelques dispensaires dans les provinces où cette régression a été plus prononcée.

Année : 1954

1. Superficie du territoire couvert par la lutte : 96 000 km².
2. Nombre de maisons d'habitation ou autres locaux traités :
 - 1er cycle : 110 000,
 - 2ème " : 20 000.
3. Population directement protégée (c'est-à-dire habitant dans les locaux aspergés) : 1 750 000.
4. Population protégée par d'autres méthodes de contrôle : 1 000 000.
5. Nombre de pulvérisations par année : 2.
6. Insecticides et leurs préparations employés : total annuel de la consommation :

DDT	9 000 kg
HCH	15 000 kg
7. Dose moyenne d'insecticide par mètre carré pour chaque pulvérisation :

DDT (technique)	1 g
HCH (isomère gamma)	18 cg
Dieldrine (dieldrine technique)	...
Autres	...
8. Types de pulvérisateurs¹ utilisés (compresseurs, pulvérisateurs "à dos"; pulvérisateurs à moteur, pompes à étrier) :
 - Pulvérisateurs à pression préalable, opérés par compresseur indépendant.
 - Pulvérisateurs à moteur; pulvérisateurs "à dos".
9. Tous les immeubles (maisons d'habitation, églises, temples, halls, bureaux, magasins, cinémas, entrepôts, écoles, écuries, étables, garages, etc.) sont-ils traités ? S'ils ne le sont pas tous, lesquels le sont ?
 - Toutes les maisons d'habitation et toutes les étables.
10. Superficie moyenne traitée² lors de chaque opération, par habitant directement protégé : 19 m².

¹ Pulvérisateurs à pression : c'est-à-dire à pression préalable, opérés soit par une pompe à main incorporée dans l'appareil, soit par un compresseur indépendant. Pulvérisateurs "à dos" : c'est-à-dire actionné par pompage continu.

11. Coût des opérations de pulvérisation

11.1 Coût total par année : Ptas 3 650 000.

11.2 Pourcentage de la somme totale, dépensé pour les produits insecticides : 52,6 %.

11.3 Coût annuel par tête de la population directement protégée par les insecticides à effet rémanent : Ptas 2,08 (US \$0,05).

12. Coût éventuel des opérations par d'autres méthodes de lutte contre les anophèles

12.1 Coût total des opérations par année : 00

12.2 Coût annuel par tête de la population protégée par les méthodes susmentionnées : 00

13. Coût éventuel des opérations de contrôle par la prophylaxie médicamenteuse

13.1 Coût total par année (spécifier les médicaments employés) :
Ptas 38 000 (US \$965 000).

13.2 Coût par tête et par année de la population ainsi protégée :
Ptas 9,50 (US \$0,24).

14. Commentaires

En général on a utilisé du DDT activé par le lindane.

Les nouvelles zones d'irrigation du "Plan national de Colonisation" ont été l'objet d'une attention particulière à cause des fortes migrations qu'elles occasionnent. Dans certaines agglomérations urbaines on a seulement traité les étales.

RÉGIONS DONT LA POPULATION ÉTAIT DIRECTEMENT PROTÉGÉE EN 1953

